



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du BUREAU SYNDICAL du 30 Septembre 2025
DELIBERATION N° 2025-57**

OBJET : Validation des opérations Travaux et Etudes « Chaleur Renouvelable ».

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 du mois de septembre, le Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 19 septembre 2025, s'est réuni à 10 heures dans la salle de réunion du Territoire d'Energie GARD SMEG, sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, Président du Syndicat.

Monsieur Christophe ZARAGOZA est élu Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	E	A	Procuration
Aimé CAVAILLE	ALES	X			
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Annick CHOPARD	VAUVERT	X			
Lionel JEAN	CORCONNE	X			
Frédéric ESCOJIDO	NIMES		X		
François ABOU	PEYROLLES		X		
Jean-Luc CHAPON	UZES		X		
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X			
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE		X		
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD			X	
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIER LABAUME	X			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X			
Jack VERRIEZ	MIALET	X			
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X			
Frédéric FORTE	FOURNES		X		
Nathalie FABIE	ST SIFFRET	X			
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Démissionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX				
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X			
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X			
Démissionnaire	ANDUZE				
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE			X	
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X			
		17	5	2	

P = présent - E = Absents-excusés - A = Absents - Procuration = Absents avec procuration

Nombre de Membres en exercice	:	26
Nombre de Membres présents	:	
Nombre de votes exprimés	:	

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Monsieur Le Président rappelle que par délibération n° 2024-10 du 05 Mars 2024, le Bureau Syndical a décidé d'accepter le principe de gestion déléguée des fonds de l'ADEME par le Syndicat et a autorisé Monsieur Le Président à signer la convention n° 240CD 0013 confiant la gestion des fonds de l'ADEME au TE GARD SMEG.

L'instruction technique et économique des projets faisant l'objet d'une demande d'aide au titre du fonds Chaleur se déroule au sein d'une commission d'attribution des aides composée du TE GARD SMEG et de l'ADEME. Il est précisé que l'ADEME reste seul décisionnaire dans l'attribution des aides.

Validation des opérations Travaux et Etudes « Chaleur Renouvela

ID : 030-200039543-20250930-2025_57-DE

Les dossiers ci-après sont finalisés et ont été approuvés par l'ADEME, lors de la commission d'attribution des aides qui s'est tenue le 23 septembre 2025.

- Etudes :

N° dossier	Noms bénéficiaires	Nature des opérations	Montant éligible à subvention	Subvention
25ETU0047	IDEX pour le Seaquarium	Géothermie	15 000,00 €	7 500,00 €
25OCD0276	Axens	Chaleur fatale	41 000,00 €	24 600,00 €
25ETU0054	Groupe Salins	Solaire thermique	74 157,00 €	51 909, 90 €
25ETU0056	SIVOM DU CANTON DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON	Géothermie	8 010,00 €	5 607,00 €
TOTAL			138 167,00 €	89 616,90 €

- Travaux :

N° dossier	Noms bénéficiaires	Nature des opérations	Montant éligible à subvention	Subvention
25GEO0048	WaterTracks	Géothermie	176 053,51 €	18 230,00 €
25GEO0049	Commune de Jonquières Saint Vincent	Géothermie	327 313,00 €	49 300,00 €
25BIO0050	SAS Bambouseraie de Prafrance	Biomasse	45 109,00 €	16 368,00 €
25SOL0052	Association la maison Barnabé	Solaire thermique	23 856,59 €	6 760,00 €
25SOL0055	SARL LE MAS CAUVY	Solaire thermique	12 437,00 €	4 051,00 €
TOTAL			584 769,10 €	94 709,00 €

Par ailleurs, la commission régionale de l'ADEME doit valider le 16 octobre prochain, les dossiers ci-dessous :

24BIO0017 *	Ecole nationale supérieure des Mines d'Alès	Biomasse	975 000,00 €	369 470,00 €
25BIO0051 *	Cévennes Buches SASU	Biomasse	606 400,00 €	357 000,00 €
TOTAL A VALIDER PAR LA COMMISSION REGIONALE ADEME			1 581 400,00 €	821 180,00 €

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **VALIDE** la proposition des opérations présentées en commission du 23 septembre 2025 ;
- **VALIDER** le financement des opérations qui seront présentées en commission régionale de l'ADEME le 16 Octobre 2025, sous réserve de la validation de la commission de l'ADEME ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président

Aimé CAVAILLE

Président du TE GARD - SMEG

Aimé CAVAILLÉ
Président du TE GARD - SMEG

Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

BUREAU SYNDICAL, MARDI 30 SEPTEMBRE 2025
NIMES

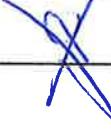
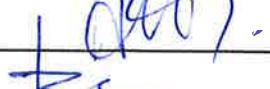
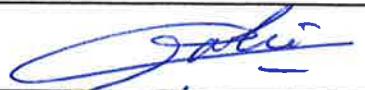
Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le 00

Berger Levrault

ID : 030-200039543-20250930-2025_57-DE

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Aimé CAVAILLÉ	Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

BUREAU SYNDICAL, MARDI 30 SEPTEMBRE 2025
NIMES

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le 00

Berger Levrault

ID : 030-200039543-20250930-2025_57-DE

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	